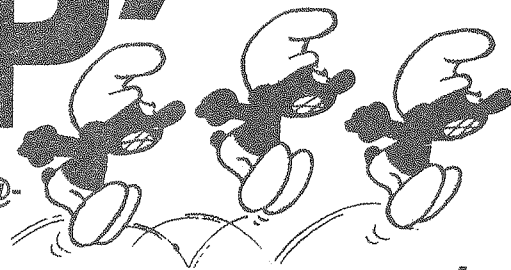


T'OKUP!

Agenda-journal intersticiel de la mouvance anarch@-alternat@-squat-antifa-féministe-précaires, etc. (Lôzane et monde)



no 05 Spécial *Péril en la demeure* (mi-juin 2000)

la vitamine **noire**



Il y a urgence et péril en la demeure !

Precisions sur la résistance à Prélaz

En règle générale nous préférons dépenser notre énergie à mettre en pratique une vie qui nous convient plutôt que dépenser cette énergie à répondre aux allégations qui veulent discréditer ce même mode de vie. Nous voulons néanmoins faire le point sur les rumeurs et les imprécisions les plus graves qui ont paru dans les différents organes de presse concernant l'Espace Autogéré de Prélaz et la résistance contre sa démolition.

"1'000 familles attendent d'être logées"

Qui veut-on tromper? Sur la parcelle que nous occupons il est question de construire 86 logements, dont la plupart sont des 2 pièces. En lieu et place de l'actuelle halle de l'Espace autogéré sont prévus un supermarché et un parking souterrain. La majeure partie des logements est censée être construite sur la parcelle qui a été transformée en parking géant par le garage Ramuz Edelweiss. A l'heure actuelle aucune mise à l'enquête n'a été faite sur cette parcelle. C'est par celle occupée par l'Espace autogéré qu'il a été décidé de commencer les

travaux. Si la volonté politique était réellement celle de construire des logements sociaux ce choix nous paraît curieux. Nous reconnaissons par contre une certaine logique: boulot de merde, salaire de merde, logement de merde.

Revalorisation du quartier

Nous n'avons jamais vu d'exemple où un quartier a été revalorisé par la construction de cages à lapins, d'un supermarché et d'un parking.

Contrat de "confiance"

Le contrat est échu depuis longtemps et c'est tant mieux ! Nous n'avons jamais pu faire confiance à J.-J. Schilt qui est responsable de la destruction des halles de l'ex-Espace autogéré au chemin de la Colline 2 et qui nous a obligé d'occuper la halle de Prélaz pour pouvoir en bénéficier. En effet celle-ci avait été déclarée dangereuse pour l'Espace autogéré mais pas pour être prêtée au Théâtre de Vidy.

Nous refusons la distinction entre bons et mauvais squatters. La lutte est légitime. L'ALJF a, elle aussi, déjà manqué aux clauses de ses contrats, par exemple en faisant opposition à Guiguer-de-Prangins.

Pavés et barricades

Ce nouveau mur d'enceinte n'est que le fruit des travaux qui ont été faits pour créer un jardin. En l'occurrence nous le considérons comme un beau symbole de notre résistance. Résistance que nous voulons aussi déterminée que non violente.

Télévision et débats contradictoires

On nous a proposé un débat contradictoire télévisé avec Schilt et Métraux, offre que nous avons déclinée. Non pas que nous ayons

Présentation > Ni secte, ni parti, agrégation aléatoire de groupes ou d'individus, les gens qui écrivent dans cette feuille font vivre des luttes pour une société plus juste, contre tous les pouvoirs et contre l'exploitation. Pour le reste, regarde autour de toi, occupe-toi de ce qui te regarde pas, car ça te regarde.
Contact: c/o Infokiosk, av. de Morges 60, CH-1004 Lausanne
N°s précédents consultables sur <http://squat.net/espaceautogere>

peur de nous confronter. Mais le duel de coqs basé sur le blabla rhétorique ne nous intéresse pas. Venez plutôt voir notre poulailler. La municipalité n'a rien à proposer d'autre que l'intervention de la police, elle l'a déjà dit.



Street Party. Dans les maisons ou dans la rue, défendons les lieux alternatifs

Gilberte et Gilbert

Il ne s'agit pas d'être anonymes mais d'adopter une formule dans laquelle tout le monde puisse se reconnaître. Comme au Chiapas pour les passe-montagne, ici, ces prénoms aident à éviter toute personnification, idolâtrie, prise de pouvoir et spécialisation.

Nous n'avons pas de portes parole attirées, la preuve en est le foisonnement d'actrices et d'acteurs qui se sont exprimées dans la presse ces derniers jours.

(In)justice

Les TL ont fait une demande de mesures préprovisionnelles d'extrême urgence auprès du tribunal administratif de Lausanne pour nous expulser. La citation à comparaître nous a été remise par un huissier mardi 13 juin à 16 heures pour le lendemain à 9 heures !!!

A noter qu'elle ne s'adressait à personne nommément mais à l'Espace

autogéré dans son ensemble, une première. L'avocat des TL dans son appréciation de la situation affirme « il y a urgence et péril en la demeure ». Pas mal pour des gens qui veulent tout détruire ! Inutile de dire que nous n'avons pas participé à cette farce. Verdict: un ultimatum pour le 30 juin à 7h00.

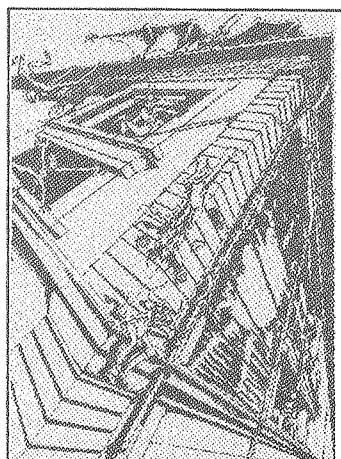
Yes la résistance !

Nous le savons, et pour cela point besoin de journalistes inspirés pour nous le rappeler: le monde idyllique n'existe pas, ni à Prélaz ni ailleurs. Cela ne nous empêche pas d'imaginer et de tenter de réaliser un autre monde que celui imposé par le capitalisme. C'est dans cet esprit que nous avons collaboré avec nombre d'associations et de collectifs. Si c'est cela que d'être marginal, que la marge gagne bientôt toute la page. L'autoritarisme, la hiérarchie, la compétition, le sexisme, le productivisme, le racisme, le découragement, le profit ne sont pas une fatalité.

Le problème ce n'est pas l'Espace autogéré !

Du béton du Sud-ouest lausannois
Résistance partout !

Les Gilberte et Gilbert te saluent !



Les capteurs thermiques sur la façade de Prélaz, pour chauffer l'eau au solaire

Menace d'expulsion dès le 30 juin à 7h00.
Bouffes tous les soirs. Projections, débats et fêtes. Passez vous renseigner ou organiser vos propres activités sur le site. L'espace autogéré, ça peut aussi être toi.

PRÉCISIONS SUR LE CARNAVAL

« RECLAIM THE STREET » DU 3 JUIN

La pseudo-objectivité de la presse officielle

Dans les jours qui ont suivi les événements, la grande majorité de la presse écrite et télévisée a fourni une information très partielle et partielle des événements liés à la Street Party du samedi 3 juin à Lausanne. Souvent elle ne s'est inspirée que du communiqué de la police. Ainsi rien n'est dit sur les motifs réels du carnaval. Que toute personne de bonne foi cherche à s'informer par soi-même.



Ne regarde pas le carnaval, prends-y part !

Les vraies motifs de la manif

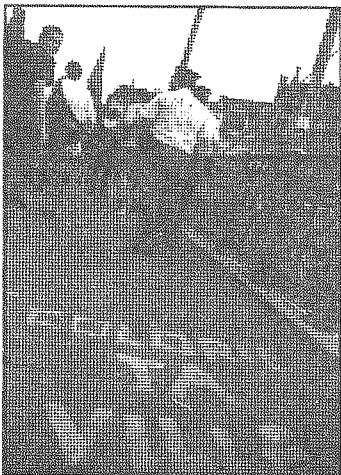
Cette deuxième Street Party anticapitaliste à Lausanne voulait dénoncer la dictature du profit et sauvegarder des espaces de vie et de culture alternative au centre ville. Plusieurs lieux et associations sont en effet menacés ou dans une situation précaire (Lunatic, Espace autogéré, Ciné-Clap, Beau-Séjour). La revendication « pour une rue plus ouverte aux jeunes » est la déformation qu'en a fait le communiqué de la police lausannoise pour la rendre vide de sens. A ce propos, signalons que le problème de la marchandisation de la société et de toute forme de vie n'est de loin pas liée qu'aux « jeunes » : c'est un problème social global par rapport auquel chacun-e doit se positionner. Qu'il s'agisse d'enjeux locaux comme samedi 3 juin à Lausanne, ou d'enjeux globaux comme l'année passée à Seattle, ne rien faire, c'est légitimer la loi du profit.

Le concept de la Street Party vient du mouvement anglais *Reclaim the Street*. Souvent réduit à un groupement anti-voiture, RTS a de maintes fois souligné le côté subversif, anticapitaliste et social de la lutte pour la réappropriation de l'espace urbain (RTS s'est notamment solidarisé avec les dockers de Liverpool et les travailleurs du métro). Depuis, de nombreuses

manifestations similaires ont eu lieu un peu partout dans le monde, reprises et adaptées par des collectifs locaux. La première Street Party à Lausanne s'est déroulée le 19 juin 99, a réuni près de 300 personnes et se plaçait dans le cadre des journées internationales d'action contre la réunion de G8 (les 8 pays les plus industrialisés du monde qui planifient ensemble leur domination de la planète) à Cologne. Aucun média n'en avait parlé.

Les journalistes qui ont parlé de « casse » étaient-ils présents sur les lieux ?

La police et la presse ont tenté de criminaliser la Street Party en la qualifiant de partie de casse. En réalité, rien n'a été cassé à notre connaissance (sauf un cache de néon d'abribus qui a été accidentellement heurté par un des chars de la manif). Par contre des affiches revendicatives ont été apposées et la moitié de la Place des banques qu'est Saint-François



a été repeinte dans un grand élan artistique collectif, car la couleur synonyme de vie est préférable aux gris aseptisé du béton. Si on a pu prendre le temps de peindre,

c'est justement que l'ambiance était calme et festive.

Les actions sont restées de l'ordre du symbolique et ont visé des cibles très précises : non pas de simples « bâtiments », mais le Mac Donald, l'UBS et les panneaux publicitaires du monopole SGA. La caméra de contrôle qui trône à une vingtaine de mètres de hauteur sur Saint-François a été recouverte d'un carton à l'aide d'une perche. Beaucoup de passant-e-s n'avaient jamais remarqué cette caméra qui ostensiblement ne filmait pas que la circulation.

Ces faits permettent-ils de parler de casse ? Faudra-t-il la prochaine fois briser les vitres du Mac Donald, incendier l'UBS et tronçonner les poteaux des caméras de surveillance pour accréditer les mensonges des journalistes ?

Nous sommes sincèrement désolé-e-s pour les usagers/ères des transports publics qui ont perdu quelques heures de leur précieux temps, mais espérons qu'ils/elles auront su utiliser ce moment pour prendre connaissance d'une réalité lausannoise souvent ignorée mais qui concerne des centaines de personnes et qui ose remettre en question la « pensée unique ».

Que représentent quelques inscriptions sur la chaussée et un peu de peinture rose qui ne peut hélas qu'égratigner la façade de l'UBS face aux dégâts écologiques et sociaux du capitalisme. C'est la logique du profit qui casse nos rêves d'une société égalitaire et solidaire.

De quel côté était l'agressivité ?

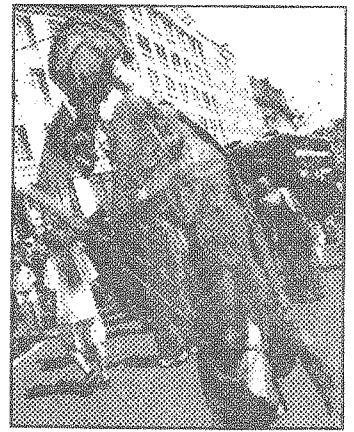
D'après la presse, on croirait que la Street Party a été le théâtre de violents affrontements de rue. Comme tout le monde a pu le voir de ses propres yeux, la ville de Lausanne en a été réduite en cendre...

Les faits (dans l'ordre chronologique):

- La grande partie de la Street Party s'est déroulé en couleurs et en musique, dans le calme et la bonne humeur.

- Des policiers ont effectivement été barbouillés. Tou-te-s les manifestant-e-s ne se sont pas reconnue-s dans ces gestes, mais du moment que les agents sont au contact et veulent prendre part à la fête, ils doivent s'attendre à aussi être maquillés. S'ils ne s'étaient pas vengés plus tard en déversant des rasades de spray au poivre, on aurait pu considérer cela comme de la rigolade sans gravité.

- La police a jugé qu'un happening non-violent de peinture à Saint-



François justifiait la mise en place du renfort anti-émeute. Nous pensons que ce sont surtout les quelques jets de peinture rose contre l'UBS, symbole sacré de la puissance bancaire suisse et de son hypocrisie, tant lors de la 2^e Guerre mondiale que lors de la fusion avec la SBS, qui a motivé cette décision. Dès lors, le rôle de l'Etat dans la défense du Capital est dévoilé à qui en doute encore. En Suisse, on ne touche pas aux intérêts des banques, même superficiellement.

- La sono a demandé de rester calme et de ne pas réagir à la provocation des anti-émeutes. Ceux-ci voulaient qu'on libère la chaussée. Nous ayant bloqué-e-s sur le Grand-Pont, peut-être voulaient-ils un suicide collectif d'inspiration sectaire. Finalement, le cordon s'est écarté et le cortège a passé sans encombre.

- La police avait déjà commencé à arrêter des manifestants isolés. Mais à Chauderon, elle a voulu le faire sous les yeux de tou-te-s. C'est là que s'est produit le seul vrai incident, pour libérer la manifestante prise à partie. Les personnes qui voulaient la secourir ont été aspergées de spray au poivre et des projectiles ont été lancés contre la police. Selon les sources officielles, 4 policiers ont été légèrement blessés, tous après le déploiement anti-émeute susmentionné. A chacun-e de juger de quelle côté était la provocation ?

La répression policière

Plusieurs personnes ont été arrêtées et risquent d'être poursuivies. Au moins une a été frappée par la police. Pour être



relâchée, une autre a dû avouer des actes qu'elle n'avait pas commis. La Municipalité a annoncé que des mesures en hommes et en équipements allaient être prises pour empêcher que de pareils événements ne se reproduisent. Cela aidera certainement aux yeux des autorités à trouver une solution à la destruction des lieux alternatifs à Lausanne.



L'Etat te surveille. Mais Big Brother a une poussière dans l'œil

Une autre vision de la Street Party

La presse aurait aussi bien pu choisir de parler des musiciens, des danseurs, des jongleurs, des chars bariolés, de la marionnette de carnaval géante, de la performance de lecture publique, de l'habillage rigolo et didactique de la caméra de contrôle de Saint-François. Mais non, elle a préféré recopier le communiqué alarmiste et partial de la police. Veut-on diaboliser les squatters ? Prépare-t-on la justification d'une intervention brutale pour expulser l'espace autogéré de Prélaz ?



Tivoli 42b

Tivoli 42b a été occupée en avril (T'OKUP! n°3). Suite à la plainte du proprio (Banque Cantonale Vaudoise), une lettre a été envoyée au conseil communal:

"Aux occupantEs du conseil communal de la ville de Lausanne

ChèrEs toutes et tous,

Nous vous informons qu'après un mois d'occupation sans réponse à nos lettres à la municipalité et la BCV, nous venons de recevoir un courrier du juge d'instruction chargé du dossier PE00.010974-BHO, nous invitant à quitter le 42b de l'avenue de Tivoli, ceci dans les meilleurs délais.

<<La société plaignante semble préoccupée par le fait que cet immeuble est dans un état de délabrement important. Ainsi, l'occupation de cet immeuble est de nature à exposer les occupants à un réel danger.>> Nous les remercions de se préoccuper de notre sécurité, mais de l'avis de plusieurs professionnels (architectes, génie civil, hydrologue), l'occupation de la maison ne présente aucun danger immédiat. Sur les conseils, nous avons déjà entrepris les travaux d'urgences.

Pour nous, le seul danger réel serait de voir fleurir un terrain vague à la place d'une maison certes vétuste, mais habitable, au même titre que d'autres bâtisses de la ville. Nous refusons d'entendre parler de démolition avant d'avoir vu la couleur du permis de construction et le nouveau plan d'aménagement du quartier (expérience passée oblige, pour les mémoires courtes).

Vous n'avez donc pas à vous inquiéter, après avoir réalisé les activités qui nous sont chères (bistrot végété, infokiosk, salle d'expo et ateliers), nous partirons effectivement dans les délais qui nous sembleront les meilleurs.

En outre, nous considérons avoir déjà libéré l'immeuble de dix ans d'odeurs de renfermé, la BCV peut donc retirer sa plainte pénale sans autre formalité, comme elle le propose elle-même en pareil cas de figure.

Déposant truelles et ciment, nous agissons nos bras en signe de salutations, certes distinguées bien que quelque peu crottées.

Le 42bis.

PS : il serait plus correct de votre part de féminiser vos courriers, monsieur qui juge. "

Avec la médiatisation de l'expulsion de Prélaz, Métraux a laissé entendre que des tractations étaient en cours avec la BCV pour trouver un accord durable, ce qui permettrait de déménager l'espace autogéré à Tivoli 42b. Quel combat d'arrière-garde que de proposer à des squatters un bâtiment que d'autres ont déjà occupé et qui n'ont même pas été contactés.



Occupation à la Cité

Le 10 juin, une fête acoustique sauvage a rassemblé musiciens et jongleurs sur l'esplanade de la cathédrale. Il n'y a eu ni émeute, ni dégâts, ni chaotisme suisse-allemands, démentant les rumeurs les plus folles qui courraient depuis le battage médiatique ayant fait suite à la Street Party 2. La fête s'est poursuivie par avec l'occupation d'une maison vide, juste à côté de la cathédrale.

Les occupant-e-s ont envoyé une lettre ouverte à la municipalité (14 juin 2000):

"Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez peut-être, nous occupons depuis le 10 juin 2000 la maison du n° 11 Place de la Cathédrale. Cette occupation répond au besoin d'avoir des lieux de culture alternative au centre ville. Peu après notre installation, nous avons demandé à rencontrer le propriétaire de la maison afin de trouver un arrangement nous permettant d'utiliser au mieux cette ancienne demeure de la cité. Ledit propriétaire (Etablissement Cantonal des Assurances) s'est donc présenté accompagné d'un des vôtres (le fraîchement élu Olivier Français qui s'inquiétait pour notre sécurité) ainsi que d'un inspecteur de la police judiciaire. Faisant preuve d'une ouverture au dialogue plus que restreinte, le propriétaire nous a laissé entendre que les travaux de démolition commenceraient d'ici quelques semaines, et que nous ferions mieux de partir rapidement. Nous aimerions cependant amener quelques précisions utiles sur la situation.

Tout d'abord concernant l'état de la maison et la sécurité : certains travaux ont déjà été entrepris (planchers reconstruits, circuit d'eau courante en cours d'aménagement). Nous avons

la ferme intention de rendre la maison sûre et agréable.

Concernant la démolition de la maison, nous voulons rappeler que le tribunal administratif n'a pas encore statué sur le recours relatif à sa destruction. De plus, au vu des récentes tempêtes et autres catastrophes naturelles, nous nous demandons si l'ECA est en mesure de faire les investissements nécessaires à la construction. On peut donc raisonnablement penser que la démolition, si elle doit avoir lieu, ne se déroulera pas avant quelques mois.

En résumé, cette occupation a deux objectifs principaux : empêcher la démolition d'une maison ancienne encore en bon état et créer un lieu de culture alternative au centre ville.

Nos revendications nous semblent d'autant plus légitimes de par le fait que le propriétaire a acheté la maison pour un franc symbolique. Nous demandons donc à la municipalité de prendre position par rapport à cette situation et de nous faire savoir quelles sont ses priorités : favoriser un projet immobilier purement spéculatif ou soutenir un projet culturel autogéré.

Afin de débloquer la situation et faire preuve d'initiative, nous proposons donc le rachat de la maison pour deux francs, soit le double de ce que l'ECA a déboursé.

Veillez recevoir, chers municipaux, nos meilleures salutations."

Les habitantes et habitants de la Place de la Cathédrale 11.

Journée portes-ouvertes

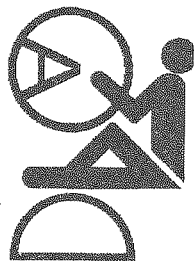
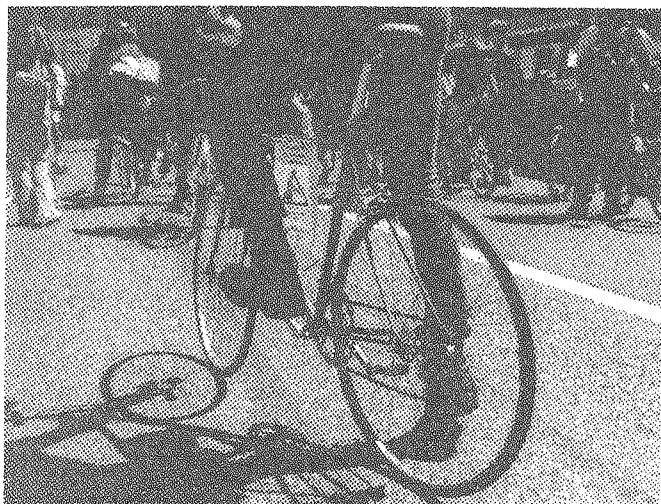
Samedi 17 juin dès 14h00

Pl. de la Cathédrale 11, entrée par la rue Vuillemet.

Pour qui n'a pas encore remplacé son cerveau par une 4x4

T'OKUP'illustré

Sur les traces de Louison Bobet, la compétition en moins, la revendication d'une ville sans voitures en plus.



eh, allez, on le fait en vélo, mmm ?

Lausanne, 20 mai 2000, Beaulieu-Ouchy



Nous ne sommes pas des marchandises.
Vive le caddie utilitaire !



T'OKUP'

Les infos par celles et ceux qui vivent les événements.
Une info engagée bonne pour la tête.
Un jour ou l'autre, T'OKUP' te donnera tort.